

Newsletter

Mars 2019 20

Il peut arriver que l'on ait besoin de transférer des gros fichiers de plusieurs dizaines, voire centaines de mégaoctets pour envoyer, par exemple, des photos, un diaporama ou encore un morceau musical. Mais, les fichiers joints à un mail ne peuvent dépasser quelques mégaoctets. Il y a bien sûr la possibilité de se rendre chez le destinataire avec une clé USB ou un disque dur externe et de copier les fichiers sur son ordinateur.

Mais s'il habite loin? Cette Newsletter explore des solutions.

Daniel BAZOT

Le transfert de gros fichiers

Il existe sur Internet plusieurs sites Web permettant le transfert gratuit de gros fichiers.

A titre d'exemple, WeTransfer est un service en ligne qui permet d'envoyer gratuitement jusqu'à 2 Go de données aux destinataires de votre choix. Très pratique, vous pourrez partager vos fichiers pendant une durée limitée à 2 semaines (pour la version gratuite).

L'utilisation de ce service en ligne est très simple, vous allez directement sur le site, vous sélectionnez le ou les fichier(s) à envoyer, vous entrez l'adresse de messagerie du ou des destinataire(s), puis vous cliquez sur « Transfert ».

Vos destinataires recevront un mail de notification de la part de WeTransfer, et ils auront 2 semaines pour télécharger le contenu que vous leur aurez envoyé. C'est une solution rapide, simple et efficace, et surtout gratuite pour envoyer des fichiers volumineux à vos amis.

Comment envoyer un fichier?

Pour commencer, rendez-vous pour sur le site de <u>WeTransfer</u>. Il faut avant toute chose accepter les conditions générales et l'utilisation de cookies qui sont sur la page d'accueil, en cliquant sur « J'accepte »

Ensuite, vous pourrez chercher dans votre ordinateur le fichier que vous souhaitez envoyer en cliquant sur « + Ajouter des fichiers »

Vous vous retrouverez alors dans votre explorateur de fichiers, et vous n'aurez plus qu'à sélectionner le bon fichier, puis à cliquer sur « Ouvrir ». Notez que vous pouvez ajouter plusieurs fichiers en cliquant sur « + Ajouter d'autres fichiers », et envoyer ainsi jusqu'à 2Go.

D'autres sites de transfert de gros fichiers :

- **Grosfichiers**
- Smash
- **TransferNow**
- _ pCloud
- <u>Filemail</u>
- Send Anywhere
- <u>Framadrop</u>
- Sendbox
- _ Send



Envoyer jusqu'à 2Go + Ajouter fichiers Email de l'ami Votre email Message Transfert ?



Si vous disposez d'un site Internet :

Vous pouvez télécharger votre fichier volumineux sur votre site grâce à un logiciel client FTP gratuit comme <u>Filezilla</u>.

Il ne vous restera plus qu'à envoyer un mail à votre destinataire en lui indiquant le lien de téléchargement.

Mais attention : votre gros fichier peut encombrer inutilement votre espace d'hébergement, surtout s'il est limité.

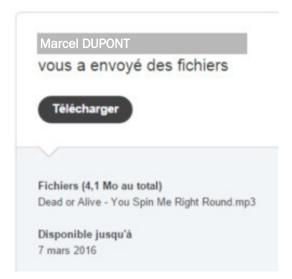


Inscrivez ensuite le ou les mails de destination en cliquant sur « Email de l'ami ». Vous pourrez renseigner votre mail si vous le souhaitez, cela vous permettra de recevoir le lien de téléchargement aussi sur votre mail et de le partager avec plus d'amis.

Ensuite, renseignez votre propre mail. Notez que dans la case « Message », vous pourrez écrire le message de votre choix à vos amis. Une fois toutes vos cases remplies, cliquez sur le bouton « Transfert », et patientez jusqu'à ce que l'opération soit terminée.

Une fois votre fichier envoyé via le site, votre correspondant va recevoir un message de la part de WeTransfer lui indiquant que vous lui avez envoyé un fichier. Une fois ouvert, votre destinataire trouvera dans ce mail un lien de téléchargement sur lequel il faudra cliquer pour obtenir le fichier envoyé.

Le lien renverra sur le site de WeTransfer, et il n'aura plus qu'à cliquer sur le bouton « Téléchargement », pour choisir via l'explorateur de fichiers l'endroit où enregistrer le fichier.



Conseils et astuces

Tout sur les batteries

Que ce soit celle de votre Smartphone ou de votre ordinateur portable... la gestion de la batterie est identique.

Avec les batteries actuelles au lithium-ion, il n'est plus nécessaire de les vider intégralement avant recharge, elles n'ont aucune mémoire parasite, la façon dont une batterie est chargée ou déchargée n'a donc aucun effet sur son vieillissement.

Le fait de laisser recharger une batterie toute une nuit n'a pas d'importance, le chargement s'arrêtera tout seul . Le seul inconvénient est que le système de chargement étant entièrement automatique, dès qu'il percevra une décharge très minime, il compensera par une mini recharge... Cela favorisera le vieillissement de la batterie. Il est conseillé de faire la recharge en soirée avant de se coucher et ainsi tout sera débranché pour la nuit.

Il est vrai qu'il vaut mieux éteindre son Smartphone pour le recharger, cela ira un peu plus vite. C'est tout ce qu'il y à gagner...

Un Smartphone peut se recharger grâce à un câble USB branché sur un ordinateur, mais ce sera beaucoup plus long que sur un chargeur, mais bien pratique si on travaille longtemps.

Plus il fait froid, plus l'autonomie de la batterie diminue. Donc en hiver gardez-le bien au chaud dans une poche à l'abri.

Si vous n'utilisez votre ordinateur que sur le secteur, si possible enlevez la batterie. Sinon, restez sur batterie jusqu'à 30% de charge restante, rechargez-la jusqu'à 80 % maximum pour prolonger sa longévité.

Réagissez au contenu de cette Newsletter : newslettercim0@gmail.com.

Ses colonnes vous sont ouvertes : faites-nous parvenir les articles que vous souhaitez voir publiés.

Calendrier des activités

Le calendrier des activités est disponible sur le site Internet du club.

Ateliers

- Challenge du Diaporama Francophone : jeudi 14 mars à 14 H 30
- Diaporama : jeudi 4 avril à 17 H 00
- Photo: jeudis 21 mars et 18 avril à 17 H 00
- Généalogie : jeudis 14 et 28mars et 11 et 25 avril à 14 H 30
- Image créative : tous les lundis à 20 H 30
- Atelier multimédia : tous les mercredis à 9 H 30
- After Effects: tous les vendredis à 14 H 30
- GIMP : un mercredi sur deux à 16 H 30 hors période de formation sur le logiciel (consulter le <u>calendrier</u>)

Merci de vous inscrire aux ateliers auprès de l'animateur concerné.

Thématiques

- 18 mars : Parlons de ces ondes qui nous entourent
- 8 avril : YouTube

Les réunions commencent à 14 H 30. Merci de vous inscrire auprès de l'animateur dès que vous recevrez le mail d'invitation car le nombre de places est limité.